

## COMMUNIQUE DE PRESSE

**Collectis obtient la licence exclusive des brevets de l'Université du Minnesota sur les effecteurs TAL**

**Paris, le 20 janvier 2011** – Collectis (Alternext : ALCLS), le spécialiste français de l'ingénierie des génomes, annonce aujourd'hui la signature d'un accord de licence exclusive avec l'Université du Minnesota, octroyant à Collectis le droit d'utilisation à l'échelle internationale, des inventions liées à la reconnaissance et au clivage de l'ADN par les effecteurs de type TAL. Cette approche révolutionnaire de la modification ciblée des génomes a été développée par l'Université du Minnesota et la Iowa State University.

La licence exclusive accordée à Collectis couvre toutes les applications de la technologie, quel qu'en soit le domaine. Cette dernière a déjà montré des résultats prometteurs dans l'ingénierie des génomes et complète celle des méganucléases de Collectis.

*« Collectis poursuit la mise en œuvre de sa politique de croissance externe en investissant le capital levé en 2009 dans des technologies, produits et acteurs d'avenir, qui valorisent et sont en phase avec son cœur de métier », explique André Choulika, Directeur général de Collectis. « Nos équipes tirent déjà parti de cette innovation, et les premiers réactifs de recherche qui l'exploitent devraient être commercialisés d'ici douze mois. »*

Les détails financiers de l'accord n'ont pas été divulgués.

**A propos de Collectis**

Pionnier de l'ingénierie des génomes, Collectis conçoit et commercialise des outils innovants – les méganucléases – permettant d'intervenir de façon ciblée sur l'ADN. Ces méganucléases présentent des applications dans les secteurs de la recherche, de la bioproduction et de l'agriculture biotechnologique, ainsi que dans le domaine thérapeutique.

A ce jour, Collectis a signé plus de 20 partenariats en recherche académique et conclu plus de 50 contrats avec des laboratoires pharmaceutiques, des semenciers et des entreprises de biotechnologies du monde entier. Elle détient des droits exclusifs sur un portefeuille de plus de 260 brevets et demandes de brevet en cours d'examen.

Collectis est cotée depuis 2007 sur le marché Alternext de NYSE-Euronext (code : ALCLS) à Paris et a bénéficié de plus de 70 millions d'euros de financements depuis sa création.

Pour plus d'informations, visitez notre site Web à l'adresse : [www.collectis.com](http://www.collectis.com).



**Note de mise en garde**

Le présent communiqué, et les informations qu'il contient, ne constitue ni une offre de vente ou de souscription, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription, des actions Collectis dans un quelconque pays. Ce communiqué de presse contient des déclarations prospectives de la Société relatives à ses objectifs. Ces déclarations prospectives reposent sur les estimations et anticipations actuelles des dirigeants de la Société et sont soumises à des facteurs de risques et incertitudes tels que la capacité de la Société à mettre en œuvre sa stratégie, le rythme de développement du marché concerné, l'évolution technologique et de l'environnement concurrentiel, et tous les risques liés à la gestion de la croissance de la Société. Les objectifs de la Société mentionnés dans le présent communiqué pourraient ne pas être atteints en raison de ces éléments ou d'autres facteurs de risques et d'incertitude tels que décrits, notamment, dans le prospectus préparé par la Société à l'occasion de son introduction en bourse et ayant reçu de l'Autorité des marchés financiers ("AMF") le visa n° 07-023 en date du 22 janvier 2007.

**Pour tout renseignement complémentaire, merci de contacter****Collectis**

Sylvie Delassus  
Directeur de la Communication  
+ 33 (0)1 41 83 99 00  
[media@collectis.com](mailto:media@collectis.com)

**Alize RP**

Caroline Carmagnol  
+33 (0) 6 64 18 99 59  
[caroline@alizerp.com](mailto:caroline@alizerp.com)